

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 20 mars 2009

**Service instructeur**

Service du Développement économique,  
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° CP-2009-4-2-13

**Service consulté**

Service de l'Environnement et du Cadre de Vie  
Service Transports Scolaires  
Mission Aménagement de la Montagne  
Association Départementale du Tourisme

**SOUTIEN 2009 A LA NAVETTE DES CRETES**

Résumé : *Il est proposé d'accorder une subvention de 17 000 € au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges pour l'édition 2009 de la Navette des Crêtes.*

Le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) a adressé au Département une demande de subvention pour l'édition 2009 de la Navette des Crêtes.

**Rappel**

Pour mémoire, la Navette des Crêtes, service de transport en commun, a été créée en 2000 par le PNRBV à titre expérimental, par délégation du Département. L'objet de ce dispositif estival d'animation et de découverte des Hautes Vosges était de :

- réduire l'impact et les nuisances des véhicules motorisés en offrant une alternative aux déplacements en voiture particulière ;
- valoriser la découverte piétonne et linéaire de la grande crête à travers le Sentier des Crêtes.

Le Département s'était engagé, à l'époque, à soutenir financièrement cette expérience innovante, en accordant une subvention exceptionnelle de fonctionnement durant les trois premières années du dispositif au titre du Fonds Départemental de Développement Touristique. Ainsi, le Département a versé 15 250 € par an en 2000, 2001 et 2002, soit un montant total accordé de plus de 45 000 €.

En ce qui concerne le financement du dispositif pour 2003, 2004 et 2005, et comme cela avait été prévu initialement, aucune subvention départementale n'a été versée.

Le PNRBV a bénéficié à nouveau du soutien du Département du Haut-Rhin de 16 500 € en 2006 et 2007 et de 17 000 € en 2008.

## **Bilan 2008**

En 2008, la Navette a circulé les dimanches et jours fériés du 22 juin au 28 septembre, soit 17 jours de fonctionnement. Elle dessert 19 sites touristiques de la crête des Hautes-Vosges, entre le Col des Bagenelles au Nord et le Grand Ballon au Sud, avec une fréquence d'un bus toutes les demi-heures.

Le bilan réalisé par le PNRBV fait apparaître que la fréquentation 2008 est en baisse par rapport à l'exercice précédent ; cette baisse s'explique par le nombre moins important de journées d'exploitation (17 contre 20 en 2007) et par une météo plutôt défavorable. Le public qui fréquente la Navette est un public de proximité, dont la moyenne d'âge est de 60 ans, qui vient essentiellement pour randonner. En terme de trafic, le PNRBV estime qu'en 2008 la Navette a permis de réduire de 6,5 % la circulation sur la grande crête.

## **Perspectives de poursuite de la Navette des Crêtes**

Le PNRBV avait mis en place la Navette des Crêtes à titre expérimental pour 3 ans en 2000. Depuis, le système a perduré.

Aujourd'hui, il s'avère que le dispositif a atteint ses limites de fonctionnement ; par ailleurs, certaines collectivités financeurs se désengagent.

Enfin, de nouvelles demandes sont exprimées par des collectivités et des usagers :

- Extension du réseau (par exemple, il existe une demande non satisfaite au départ de SELESTAT et de BELFORT) ;
- Augmentation de la durée de circulation.

Cette évolution de la demande, combinée aux limites du dispositif actuel, implique de repenser le dispositif globalement, à une échelle élargie. Le souhait du Parc est de lancer une étude de faisabilité juridique, financière et fiscale pour un système de transports en commun à vocation touristique dans les Vosges. Cette étude devrait être lancée au courant de l'année 2009 pour se finir en 2010. Un Comité de Pilotage a été créé, dont le Département est membre. Cette étude s'inscrit par ailleurs dans le cadre de la Convention Interrégionale du Massif Vosgien.

## **Edition 2009**

En attendant l'issue de cette étude, le PNRBV souhaite reconduire la Navette des Crêtes en 2009, voire 2010, selon les modalités antérieures, et sollicite à ce titre une aide financière du Département à hauteur de 17 000 € pour 2009.

Le budget prévisionnel de l'opération s'établit à 147 500 €, légèrement inférieur au budget 2008 :

<b>Budget prévisionnel de la navette des crêtes 2009</b>	
<b>Financeurs</b>	<b>Montant en euros (TTC)</b>
Europe (FEDER)	32 500
Etat (FNADT massif)	17 500
Région Alsace	30 000
Département 68	17 000
Communautés de communes 68 et 88	20 500
Communauté d'Agglomération de Colmar	6 000
Ville Porte Saint Dié	4 000
Recette vente billets	20 000
<b>Total</b>	<b>147 500</b>
<b>Dépenses</b>	<b>Montant en euros (TTC)</b>
Mise à jour des documents navette	6 800
Mise à jour du site Internet	450
Transporteur	138 350
Entretien des balises	600
Pose / dépose des balises	700
Adhésifs balise	600
<b>Total</b>	<b>147 500</b>

### **Proposition de subvention**

Il est proposé de donner suite à la demande de subvention du PNRBV pour l'édition 2009 de la Navette des Crêtes, étant entendu qu'à l'issue de l'étude-action sur la « faisabilité d'une étude juridique, financière et fiscale pour un système de transport en commun à vocation touristique dans les Vosges du Sud », les modalités actuelles de fonctionnement de la Navette, ainsi que le soutien départemental, évolueront.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accorder au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges une subvention de 17 000 € pour l'édition 2009 de la Navette des Crêtes ;
- de prélever les crédits sur le chapitre 65, fonction 94, nature 65735, opération 2009-F741-103, du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER